Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
05000 GAP

Réunion Communale n°2
le vendredi 17 mai 2019, 10 h à Névache

Étaient présents :
Jean-Louis CHEVALIER - Maire de Névache, Marc BEYNET – Président de l'Association des Maires Ruraux 05.
Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Jean-Pierre EYRAUD, Christian BRUN, Samuel PETERMANN, Jacques ACHERY, Alain JAUME, Pierre BLANC, Michel MERLE, Henri BELLOT.

Étaient excusés :
Henri RANQUE, Roger BARBAN, Aliette BÉGOU, Gérard MONOD, Pierre TEISSIER, Auguste TRUPHÈME, Lucien CLARY, Maurice MATHIEU, Jean-Paul REYNIER.

Accompagnants : Rosette BRUN, Mado PETERMANN, Suzy MARIGNE, Mme BELLOT, Jean-Luc RENAUD.

Remerciements à Raymond MARIGNE qui a préparé la journée.

Accueil par Jean-Louis CHEVALLIER

Présentation de la commune de Névache :

Commune de 20 000ha – quelques forêts – Risques de crue (coulées de boue après orage).

370 habitants permanents – 600 résidences secondaires – 3 000 habitants en été : la circulation et l'installation de tous ces résidents mobilisent l'énergie de la Municipalité.

Urbanisation contenue – Un hameau : Plampinet

Augmentation de la population : 60 habitants supplémentaires, en 10 ans

PLU en cours, toujours risqué avant les élections.

Géographie physique et politique atypiques :

Vallée de la Clarée : Haute Vallée sortant sur la Savoie et Basse Vallée sortant sur l'Italie.

Vallée Étroite – Col de l'Échelle – Commune de Bardonnèche, annexée par le traité de Paris, mais appartenant à l'Italie : on y parle italien, on y applique la politique italienne. 300 bovins, gérés par l'Italie. **Cohabitation réussie !**

7 refuges, dont 1 communal qui va être vendu à son gérant (préservation du patrimoine, sécurité de l'opération).

DGF calculée sur la base de 970 habitants, à la mesure des exigences.

Ressources :

2 microcentrales électriques (1 dans la Vallée Étroite avec vente aux italiens) – locations d'appartements – alpages en régie communale (convention pour 5 ans : 7 alpages avec cabanes de berger, 10 à 11 000 ovins en transhumance) - agriculture (1 seul agriculteur éleveur de bovins : lait/viande et génépi) - camping en régie - activités nordiques (2 petits téléskis, avec gratuité pour les enfants)

Maintien des services publics :

1 école avec 2 classes : 34 enfants, 1 agence postale, la gendarmerie partie, 1 Office de Tourisme tout neuf.

Quelques commerces (boulangerie, restaurant et supermarché)

Mouvement écologiste :

Vallée de la Clarée classée en 1992, totalité du territoire inscrit dans Natura 2000 – chasse bien maîtrisée (1 300 chamois comptés : 10% prélevés – cerfs – chevreuils – sangliers – plume – lièvres) - présence du loup.

Gestion dynamique :

La population locale tire profit du tourisme, ce qui permet de le maîtriser.

Les projets initiés ont été modifiés par la loi NOTre : Mise aux normes des bâtiments, enfouissement des lignes, création d'une aire de jeux et d'une salle polyvalente utilisable par l'école.

I * Vie de l'association GAMHA

*** Membres adhérents**

43 adhérents au 16 mai 2019.

*** Salon littéraire des élus**

La date est arrêtée : 7 septembre 2019

Le lieu : Salle de la Manutention à Embrun

La publicité : Affiche préparée par Christian BRUN, avec intégration du dessin réalisé par Joël CHAUVIN de Laragne (prix final : 50 €)

Affiche envoyée à toutes les mairies.

Prise en compte des remarques faites sur les propositions de Christian qui finalisera le projet.

Une autre publicité est à envisagée dès le mois de juin/juillet : interview d'élus écrivains, pour le DL ? Une campagne sur Alpes1 ? (A préciser) – Puis auprès du public fin août. (A préciser également)

*** Francophonie**

A la demande de Jacques GODFRAIN, ancien ministre de la francophonie, et ami, la FAMAF souhaiterait qu'un ancien maire soit désigné dans chaque association départementale, comme référent, pour envisager des actions en direction du grand public ou de la jeunesse.

Marie-Christine propose sa candidature qui est acceptée par l'assemblée.

Elle se charge d'en informer J. GODFRAIN et la FAMAF.

Elle propose également de prendre attache avec les services de l'Inspection Académique des Hautes-Alpes, pour organiser, dans ce cadre, un concours d'expression littéraire dans les écoles élémentaires. Ce concours pourrait être lancé à la rentrée de septembre.
La proposition est retenue.

*** Voyage en Suisse**
42 inscrits. Le contrat est signé. Le premier acompte est versé. Appel du second pour fin juillet.

*** Honorariat des Maires**
Toujours pas de réponse de Mme la préfète qui a un agenda bien rempli !

*** Élections européennes**
La FAMAF n'organise pas de Mariannes du Civisme, pour ce scrutin. Toutefois, les résultats pour chaque département seront recensés et communiqués par la FAMAF.
GAMHA écrira un courrier de félicitations aux communes qui ont eu, dans chaque strate, le plus haut taux de participation.
L'Association des Maires Ruraux 05 sera associée. Confirmation par Marc BEYNET.
GAMHA propose de « faire une campagne civique » pour encourager les électeurs à se déplacer le jour du scrutin :
- Raymond MARIGNE fera un exposé sur ALPES 1.
- Jean-Pierre EYRAUD fera une intervention dans le DL.

II * Intervention de Marc BEYNET, Président de l'Association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes

Intervention captivante : aussi, peu de notes ont été prises.

L'Association des Maires Ruraux des Hautes-Alpes ne rivalise pas avec l'Association des Maires 05. Elle a 70 adhérents.

Elle s'est positionnée comme opposante à la loi NOTre : elle

considère que les Communes doivent conserver leurs prérogatives, et notamment dans le domaine de l'eau.

La séance est levée, à 12h 30.

Les membres de GAMHA se dirigent vers le restaurant du Clôt, où un repas gastronomique les attend (table bien choisie, à recommander).

Après-midi : Visite de l'église du village (fresques – catacombes sous le plancher), commentée par Jean-Louis CHEVALIER. Jacques ACHERY et Henri BELLOT ne résistent pas, pour le plus grand plaisir de tous, d'entonner un chant dans le chœur de l'église.

Prochaine rencontre : Journée conviviale dans le Dévoluy – programme préparé par Jacques ACHERY,
le jeudi 27 juin 2019